

Gironde

VITICULTURE

Année historique pour le mildiou

Une enquête réalisée par le Vinopôle Bordeaux-Aquitaine montre qu'une combinaison de facteurs a favorisé l'apparition de la maladie de manière aléatoire en fonction des vignobles en 2023

Nicolas Laplume
gironde@sudouest.fr

L'année 2023 a été particulièrement marquée par une poussée historique du mildiou dans les vignobles du Sud-Ouest. En Gironde, 90 % des vignes ont été touchées par cette maladie qui s'attaque aux feuilles, puis aux grappes de raisin. Face à ce constat, le Vinopôle Bordeaux-Aquitaine (qui rassemble la Chambre d'agriculture de la Gironde, l'Institut français de la vigne et du vin et l'Agrocampus Bordeaux-Gironde) a réalisé une vaste enquête, dirigée par Séverine Dupin et Marc Raynal, pour comprendre les causes de cette épidémie en 2023. Elle a été présentée hier au lycée agricole de Blanquefort, lors des huitièmes Rencontres viticoles d'Aquitaine.

Températures élevées

Les facteurs de développement du mildiou sont multiples et dépendent des caractéristiques de chaque parcelle. Mais un facteur commun ressort de l'enquête : le climat. L'année 2023 a enregistré des températures record dans la région, avec une hausse de 1,5 à 2 degrés en moyenne par rapport aux températures normales entre juin et septembre (les plus chaudes jamais enregistrées). À cela s'ajoute une période de sécheresse en hiver, puis une pluviométrie conséquente au printemps, avec une fréquence et un cumul de pluie importants en mai et juin. En 2023, la période entre l'apparition et la

fermeture des premières fleurs (floraison très rapide) a également été resserrée. Ce climat tropical a créé un cocktail explosif, favorable au développement du mildiou au printemps.

« Les pertes de rendement estimées par les répondants se corrélaient avec les cumuls de pluies de mai »

Selon le Vinopôle, le mois de mai a été décisif, avec les premières contaminations importantes et des semaines assez pluvieuses (vers le 8 mai, le 20 et la fin du mois). Cela s'est traduit par des pertes de rendement importantes dans le sud et l'est de la Gironde, ainsi que du côté de Bergerac et de Duras. D'autres zones, comme le Médoc, ont été plutôt épargnées. « Les pertes de rendement estimées par les répondants se corrélaient avec les cumuls de pluie de mai et le nombre de jours de pluie de plus de 5 millimètres », précise le rapport.

Le merlot et le bio affectés

Le merlot a été bien plus touché que les autres cépages. « Il est plus sensible au mildiou. Mais il sort également plus tôt et était certainement en période de floraison au moment des fortes pluies, ce qui l'a rendu plus vulnérable », explique Séverine Dupin. Les parcelles en bio ont aussi eu plus de dé-



Le mildiou s'attaque aux feuilles et aux grappes de raisin dans un environnement chaud et humide. LOIC DÉQUIER / « SUD OUEST »

gâts qu'en agriculture conventionnelle, car « elles nécessitent plus de réactivité des viticulteurs », poursuit Séverine Dupin. L'efficacité des produits utilisés, qui peut dépendre de la quantité et de la qualité de la pulvérisation, est améliorée si la pulvérisation est faite juste avant l'apparition du mildiou. Et forcément, en cas de pluies, les viticulteurs doivent repasser plusieurs fois avec leurs tracteurs pour répandre le cui-

vre (produit le plus efficace), ce qui nécessite d'être tout le temps disponible. Si deux produits de biocontrôles montrent une certaine efficacité (orange douce et phosphonates), ils ne sont pas encore économiquement viables pour les viticulteurs.

Selon les 488 répondants de l'enquête (répartis majoritairement en Gironde), la réactivité est la principale raison de réussite de lutte contre le mildiou,

devant l'organisation technique (surface, pulvérisateur, conseiller...), le choix des produits utilisés et le climat plus clément qu'à d'autres endroits. Principales difficultés selon eux : le climat, les produits vus comme inefficaces, la gestion du vignoble et les friches à proximité. Sur ce dernier point, l'enquête ne permet pas de conclure à un lien entre les friches, le mildiou et la perte de rendement.

La Gironde va-t-elle bénéficier des mesures de l'État ?

Le ministre de l'Agriculture Marc Fesneau a débloqué hier une nouvelle ligne de crédit fléchée sur la viticulture

Hier, Marc Fesneau a annoncé une salve de mesures spécifiques à la filière viticole dont l'enveloppe s'élève à 230 millions d'euros. Sur le volet conjoncturel, le ministre de l'Agriculture a appelé à la création « d'un fonds d'urgence de 80 millions d'euros pour soutenir nos viticulteurs [de toute la France, NDLR] qui connaissent des difficultés de trésorerie générées par de nombreux aléas ». Ouverture du guichet le 5 février pour un versement des aides avant le Salon de l'agriculture, qui débutera le 24 février.



Un fonds d'urgence a été débloqué. Il viendra en aide aux Girondins frappés par le mildiou. ARCHIVES CAMILLE GROG

Bonne nouvelle ?

Autre mesure, structurelle cette fois, « 150 millions d'euros pour mettre en œuvre une restructuration différée, comprenant une option d'arrachage "sans replan-

tation" en vue d'une diversification agricole ».

La Gironde va-t-elle bénéficier de ces mesures ? La réponse est oui, pour partie. Le fonds d'urgence devrait venir au soutien

des exploitations touchées par le mildiou en 2023. « Il faudra voir les critères d'éligibilité, mais le fait que ça se règle à l'échelle départementale est un plus », souligne Bernard Farges, vice-prési-

dent du Conseil interprofessionnel du vin de Bordeaux (CIVB). « En Gironde, nous avons été frappés par le mildiou, que les assureurs n'ont pas voulu couvrir. Dans le Sud-Est, la question porte davantage sur la sécheresse. C'est une bonne nouvelle : il y a quelques semaines, l'enveloppe était fixée à 20 millions d'euros. C'est une étape qui nécessitera d'être abondée par d'autres dispositifs. »

Arrachage

L'enveloppe de 150 millions d'euros destinée à l'arrachage devrait moins concerner la Gironde. Bordeaux a mis sur pied un plan qui vise à arracher 9 500 hectares (sur 110 000 ha), financé par l'État (38 millions d'euros) et le CIVB (19 millions d'euros). « Un plan que nous avons bâti de A à Z. La

nouveauté, c'est que le ministre répond à une demande formulée - trop tardivement - par toute la filière », ajoute Bernard Farges.

L'an dernier, quand le CIVB a fait une demande d'arrachage, les autres interprofessions hexagonales s'y sont opposées. Face à la crise structurelle qui frappe le vignoble, elles ont fini par s'arranger. « Nous n'avons pas de détail sur la répartition, mais cela répondra à certains besoins. Certains, à Bordeaux, arrachent aujourd'hui hors du plan. On verra si ce dispositif est à la hauteur de celui que nous avons bâti. » L'ensemble des responsables de la viticulture hexagonale seront reçus mardi 6 février par Marc Fesneau.

Xavier Sota

Lire aussi en page 7